

# **COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, Bd du pdt F. Roosevelt

33800 Bordeaux

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

228, Bd du pdt F. Roosevelt

33800 Bordeaux

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'assemblée générale de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE CONTRE LA CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
  - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 5 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains		493.176,42		493.176,42	493.176,42
Constructions		1.181.553,77	229.737,36	951.816,41	1.007.412,84
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		106.919,70	78.000,86	28.918,84	43.577,35
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>1.781.649,89</b>	<b>307.738,22</b>	<b>1.473.911,67</b>	<b>1.544.166,61</b>
Participations		3.635,00		3.635,00	3.575,00
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		90,00		90,00	230,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>3.725,00</b>		<b>3.725,00</b>	<b>3.805,00</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>1.785.374,89</b>	<b>307.738,22</b>	<b>1.477.636,67</b>	<b>1.547.971,61</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes		1.197,50		1.197,50	462,50
Créances usagers et comptes rattachés		19.897,19		19.897,19	10.702,50
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		326.272,06		326.272,06	390.853,29
Disponibilités		2.805.655,39		2.805.655,39	2.167.687,66
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		9.846,41		9.846,41	10.970,24
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>3.162.868,55</b>		<b>3.162.868,55</b>	<b>2.580.676,19</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4.948.243,44</b>	<b>307.738,22</b>	<b>4.640.505,22</b>	<b>4.128.647,80</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4.948.243,44</b>	<b>307.738,22</b>	<b>4.640.505,22</b>	<b>4.128.647,80</b>

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires		0,00		0,00	
Fonds propres complémentaires		0,00		0,00	
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
Fonds statutaires		0,00		0,00	
Fonds propres complémentaires		0,00		0,00	
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Ecart de réévaluation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
Réserves statutaires ou contractuelles		1.286.287,22		1.433.740,37	
Réserves pour projet de l'entité		1.300.763,36		1.438.216,50	
<b>Réserves</b>		<b>2.597.050,58</b>		<b>2.871.956,87</b>	
Report à nouveau		0,00		0,00	
<b>Excédent ou déficit</b>		<b>429.544,77</b>		<b>- 274.906,29</b>	
<b>Situation nette</b>		<b>3.026.595,35</b>		<b>2.597.050,58</b>	
Fonds propres consommables		0,00		0,00	
Subventions d'investissements		19.891,90		22.003,90	
Provisions réglementées		0,00		0,00	
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>		<b>3.046.487,25</b>		<b>2.619.054,48</b>	
Fonds reportés liés aux legs ou donation		0,00		0,00	
Fonds dédiés		102.257,11		79.046,37	
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>		<b>102.257,11</b>		<b>79.046,37</b>	
Provisions pour risques		0,00		0,00	
Provisions pour charges		102.366,00		90.321,00	
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>		<b>102.366,00</b>		<b>90.321,00</b>	
Emprunts obligataires convertibles assim		0,00		0,00	
Emprunts & dettes auprès ets de crédit		473.447,48		543.448,04	
Emprunts & dettes financières divers		421,33		490,52	
Dettes fournisseurs & cptes rattachés		187.333,89		169.435,74	
Legs & donations en cours de réalisation		0,00		0,00	
Dettes sociales		72.562,30		73.914,47	
Dettes fiscales		7.073,98		3.892,53	
Dettes des legs ou donations		0,00		0,00	
Dettes s/immob et cptes rattachés		0,00		0,00	
Autres dettes		648.555,88		549.044,65	
Produits constatés d'avance		0,00		0,00	
<b>DETTES TOTAL IV</b>		<b>1.389.394,86</b>		<b>1.340.225,95</b>	
Ecart conversion passif		0,00		0,00	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4.640.505,22</b>		<b>4.128.647,80</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4.640.505,22</b>		<b>4.128.647,80</b>	

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**CPTÉ RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Cotisations		74.616,00		77.568,00		0,00
Ventes de biens		19.026,71		11.718,77		0,00
Ventes de prestations de services		30.868,60		28.807,40		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>49.895,31</b>		<b>40.526,17</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		206.741,33		173.386,00		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		935.619,16		1.025.585,37		0,00
Mécénats		12.195,35		19.512,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		947.814,51		1.045.097,37		0,00
Contributions financières		1.354.647,44		421.009,96		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>2.509.203,28</b>		<b>1.639.493,33</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		22.570,74		46.336,23		0,00
Utilisations des fonds dédiés		6.404,51		46.357,99		0,00
<b>Autres produits</b>		<b>513,02</b>		<b>408,40</b>		<b>0,00</b>
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>2.663.202,86</b>		<b>1.850.690,12</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		443,63		527,41		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		662.452,27		591.457,99		0,00
Aides financières		724.855,34		723.437,93		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		38.634,77		30.283,78		0,00
Salaires & traitements		451.853,38		450.529,96		0,00
Charges sociales		177.229,56		163.979,32		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		83.288,74		72.549,48		0,00
Report fonds dédiés		29.615,25		31.483,80		0,00
Autres charges		80.713,03		72.830,59		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>2.249.085,97</b>		<b>2.137.080,26</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>414.116,89</b>		<b>- 286.390,14</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		18.646,67		5.517,81		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>18.646,67</b>		<b>5.517,81</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		6.284,56		7.237,06		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>6.284,56</b>		<b>7.237,06</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>12.362,11</b>		<b>- 1.719,25</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>426.479,00</b>		<b>- 288.109,39</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		2.171,77		11.336,10		0,00
Produits excep s/opérations en capital		2.112,00		2.112,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>4.283,77</b>		<b>13.448,10</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		1.218,00		245,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>1.218,00</b>		<b>245,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>3.065,77</b>		<b>13.203,10</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>2.686.133,30</b>		<b>1.869.656,03</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>- 2.256.588,53</b>		<b>- 2.144.562,32</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>429.544,77</b>		<b>- 274.906,29</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		0,00		0,00		0,00
Prestations en nature		0,00		0,00		0,00

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

## CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévolet		37.095,07		38.264,51		0,00
Contributions volontaires en nature		37.095,07		38.264,51		0,00
Secours en nature		0,00		0,00		0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00		0,00		0,00
Personnel bénévole		37.095,07		38.264,51		0,00
Prestations en nature		0,00		0,00		0,00
Charges contributions volont. en nature		37.095,07		38.264,51		0,00



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence .....</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut) .....</i>	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé .....</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements .....</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières .....</i>	9
3.1.6	<i>Stocks.....</i>	9
3.1.7	<i>Etat des échéances des créances .....</i>	10
3.1.8	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	10
3.1.9	<i>Disponibilités.....</i>	10
3.1.10	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	11
3.1.11	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation .....</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances .....</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie .....</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers .....</i>	18
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises .....</i>	19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics .....</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations .....</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés .....</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges .....</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds .....</i>	22
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public .....</i>	22

4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	30
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....</b>	<b>31</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	32

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- L'exercice 2023 est marqué par l'importance de la somme des legs/assurances-vie reçus, d'un montant total de 1 174 465.79 euros, largement supérieur, de 775 000 euros environ, à l'exercice 2022. Parmi ces réceptions, sont inclus le legs TOURATIER, pour un total de 715 914 euros (vente d'un bien immobilier à Bordeaux et comptes bancaires), et l'assurance-vie SAGARDOY pour un montant de 287 713 euros.
- Le total des dons et collectes perçus en 2023 est inférieur de 37 500 euros par rapport à l'année 2022. Néanmoins, le succès des manifestations organisées en faveur du comité Gironde, notamment lors de la campagne nationale Octobre Rose sensibilisant sur le dépistage du cancer du sein, a nouveau progressé en termes de recettes. La récolte totale des manifestations en 2023 est ainsi supérieure à 350 000 euros, soit une augmentation de 30 000 euros environ par rapport à 2022.
- En termes de dépenses, après la hausse très conséquente du volume des honoraires des intervenants auprès de nos dispositifs d'aide aux personnes malades entre 2021 et 2022, égale à 87 000 euros, la situation s'est quelque peu stabilisée en 2023, la hausse atteignant 8 000 euros par rapport à 2022.
- Le volume des projets de recherche financés par le Comité s'est réduit en 2023, en diminution de 65 000 euros par rapport aux financements de l'année 2022. Le montant total financé en 2023 atteint 469 428 euros.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	3 139,99		3 139,99	0,00
Immobilisations corporelles	1 783 513,81	988,80	2 852,72	1 781 649,89
Immobilisations financières	3 575,00	60,00		3 635,00
<b>Total</b>	<b>1 790 228,80</b>	<b>1 048,80</b>	<b>5 992,71</b>	<b>1 785 284,89</b>

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>3 139,99</b>
→ Logiciel Sage Immobilisations		1 915,99
→ Logiciel Sage Paie		1 224,00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>988,80</b>	<b>2 852,72</b>
→ Ordinateur portable	988,80	
→ Ordinateurs PC		2 852,72
<b>Immobilisations financières</b>	<b>60,00</b>	<b>0,00</b>
→ Parts sociales Crédit Agricole	60,00	
<b>Total</b>	<b>1 048,80</b>	<b>5 992,71</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	3 139,99		3 139,99	0,00
Amort.Immobilisations corporelles	239 347,20	71 243,74	2 852,72	307 738,22
Amort.Immobilisations financières	0,00			0,00
<b>Total</b>	<b>242 487,19</b>	<b>71 243,74</b>	<b>5 992,71</b>	<b>307 738,22</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 575,00	60,00		3 635,00
<b>Total</b>	<b>3 575,00</b>	<b>60,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 635,00</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0,00	0,00
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	19 897,19	19 058,19	839,00
→ Autres Créances	326 272,06	321 569,06	4 703,00
→ Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00
→ Charges constatées d'avance	9 846,41	9 846,41	0,00
<b>Total</b>	<b>356 015,66</b>	<b>350 473,66</b>	<b>5 542,00</b>

### 3.1.8 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	866 273,67	
Livrets et comptes épargne	1 440 461,18	
Comptes à terme	400 000,00	
<b>Total</b>	<b>2 706 734,85</b>	<b>0,00</b>

### 3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ Avances et acomptes	1 197,50	462,50
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ Clients divers	14 977,19	7 588,00
→ Clients Siège et divers	4 920,00	3 064,50
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Avoirs à recevoir	6 104,28	271,88
→ Produits à recevoir organismes sociaux et fiscaux	2 365,10	644,00
→ Legs à recevoir Siège	4 380,90	117 616,35
→ Dons à recevoir Siège	103 932,48	98 100,07
→ Autres produits à recevoir Siège	10 605,20	8 732,24
→ Produits à recevoir autres	198 884,10	165 488,75
<b>Total</b>	<b>347 366,75</b>	<b>401 968,29</b>

### 3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Location CM-CIC LEASING	0,00	1 641,96
Abonnement CLIC-RDV	745,20	745,20
Location PITNEY BOWES	2 746,04	2 601,90
Logiciel MELEM	632,41	632,41
Abonnement SOLOCAL Pages Jaunes	532,80	532,80
Honoraires CAPAPS	120,00	900,10
Maintenance Matériel PARITEL	211,91	517,04
Logiciel LUCCA	1 164,24	1 814,40
Abonnement REVUE FIDUCIAIRE e-learning	464,40	0,00
CCA diverses	3 229,41	1 584,43
<b>Total</b>	<b>9 846,41</b>	<b>10 970,24</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 433 740,37					137 453,15	117 618,66	1 296 287,22
→ Fonds de réserve missions sociales	1 438 216,50					137 453,14	117 618,65	1 300 763,36
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		274 906,29	235 237,31					
<b>Subventions d'investissement</b>	22 003,90					2 112,00		19 891,90
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>2 893 960,77</b>	<b>274 906,29</b>	<b>235 237,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>277 018,29</b>	<b>235 237,31</b>	<b>2 616 942,48</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>153 420,00</b>	<b>74 546,37</b>	<b>29 615,25</b>	<b>1 904,51</b>	<b>102 257,11</b>
→ ARS (Activité physique adaptée et ateliers cuisine)	2020	82 900,00	52 208,40	11 960,97		64 169,37
→ L'OREAL (Socio-coiffure)	2021	9 500,00	1 904,51		1 904,51	0,00
→ ARS (Patient Ressource)	2020	7 500,00	6 600,00			6 600,00
→ ARS et Région Nvllle-Aquitaine (post-cancer)	2022	53 520,00	13 833,46	17 654,28		31 487,74
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>4 500,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>
→ Association NIRE LAGUNA THOMAS	2022	4 500,00	4 500,00		4 500,00	0,00
<b>Total</b>		<b>157 920,00</b>	<b>79 046,37</b>	<b>29 615,25</b>	<b>6 404,51</b>	<b>102 257,11</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b> → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	90 321,00	12 045,00		102 366,00
<b>Total</b>	<b>90 321,00</b>	<b>12 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 366,00</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0,00	0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine	466 704,22	77 610,37	389 093,85	
Emprunt et dettes financières divers	421,33	421,33		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 333,89	187 333,89		
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00		
Dettes fiscales et sociales	76 832,38	76 832,38		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00		
Autres dettes	648 555,88	648 555,88		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
<b>Total</b>	<b>1 379 847,70</b>	<b>990 753,85</b>	<b>389 093,85</b>	<b>0,00</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>3 329,00</b>	<b>3 198,00</b>
→ Impôt sur les sociétés	0,00	0,00
→ Taxe sur les salaires	0,00	0,00
→ Formation professionnelle et autres taxes	3 329,00	3 198,00
→ Etat charges à payer	0,00	0,00
<b>Dettes sociales :</b>	<b>73 503,38</b>	<b>74 609,00</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	14 115,79	24 621,06
→ Caisse de retraite	14 275,02	15 825,08
→ Caisse de prévoyance	3 806,83	3 747,37
→ Personnel autres charges à payer	38 834,01	29 720,96
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0,00	0,00
→ Dettes congés à payer	0,00	0,00
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 530,65	0,00
→ Prélèvement à la source	941,08	694,53
<b>Total</b>	<b>76 832,38</b>	<b>77 807,00</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>187 333,89</b>	<b>168 701,36</b>
→ Fournisseur Ligue Nationale	28 453,73	11 649,10
→ Fournisseurs divers	27 020,75	40 972,04
→ FNP - Factures non parvenues Ligue Nationale	109 418,12	82 231,92
→ FNP - Factures non parvenues divers	22 441,29	33 848,30
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>648 555,88</b>	<b>548 994,65</b>
→ Charges à payer recherche	337 891,21	295 032,42
→ Charges à payer autres	137 664,67	127 482,23
→ Charges à payer recherche à la Ligue Nationale	173 000,00	126 480,00
<b>Total</b>	<b>835 889,77</b>	<b>717 696,01</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 694 527,52</b>	<b>1 410 706,40</b>	<b>1 639 505,96</b>	<b>1 449 132,77</b>
1.1 Réalisées en France	1 694 527,52	1 410 706,40	1 639 505,96	1 449 132,77
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	1 123 659,10	884 837,98	1 089 449,59	899 076,40
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	570 868,42	525 868,42	550 056,37	550 056,37
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>219 770,46</b>	<b>212 812,06</b>	<b>195 186,33</b>	<b>191 944,39</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	219 770,46	212 812,06	195 186,33	191 944,39
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>300 630,30</b>	<b>295 404,74</b>	<b>278 386,23</b>	<b>272 475,44</b>
3.1 Frais d'information et de communication	105 008,62	105 008,62	92 589,65	92 150,69
3.2 Frais de fonctionnement	177 161,60	171 936,04	165 503,62	160 241,79
3.3 Autres charges	18 460,08	18 460,08	20 292,96	20 082,96
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>12 045,00</b>	<b>12 045,00</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>29 615,25</b>		<b>31 483,80</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 256 588,53</b>	<b>1 930 968,20</b>	<b>2 144 562,32</b>	<b>1 913 552,60</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>429 544,77</b>		<b>-274 906,29</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>17 430,73</b>	<b>17 430,73</b>	<b>18 044,19</b>	<b>18 044,19</b>
Réalises en France	17 430,73	17 430,73	18 044,19	18 044,19
Réalises à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 001,63</b>	<b>17 001,63</b>	<b>13 921,56</b>	<b>13 921,56</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 662,71</b>	<b>2 662,71</b>	<b>6 298,76</b>	<b>6 298,76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 095,07</b>	<b>37 095,07</b>	<b>38 264,51</b>	<b>38 264,51</b>

Décembre 2023

Décembre 2022

RESSOURCES	Déclaration		Déclaration	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-1 561 384,28</b>	<b>-1 561 384,28</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-74 616,00	-74 616,00	-77 568,00	-77 568,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-947 814,51	-947 814,51	-1 045 097,37	-1 045 097,37
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 284 596,78	-1 284 596,78	-438 718,91	-438 718,91
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-165 960,17</b>		<b>-54 577,76</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-8 211,00		-6 143,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-130 381,65		-22 054,03	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-27 367,52		-26 380,73	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-206 741,33</b>		<b>-173 386,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>-33 950,00</b>	<b>-33 950,00</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-6 404,51</b>		<b>-46 357,99</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-2 686 133,30</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-1 869 656,03</b>	<b>-1 595 334,28</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Déclaration		Déclaration	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-38 264,51</b>	<b>-38 264,51</b>
Bénévolat	-37 095,07	-37 095,07	-38 264,51	-38 264,51
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-38 264,51</b>	<b>-38 264,51</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Quote-part legs et assurances-vie	1 099 989,52	282 533,38
→ Quote-part opérations Leclerc	63 871,07	116 222,55
→ Divers	60 405,20	200,00
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Ventes (dont abonnement Vivre)	19 026,71	11 493,77
→ Prestations et autres ventes	974,40	0,00
→ Autres produits affectés aux missions sociales	21 683,21	22 751,40
→ Produits financiers	18 646,67	5 517,81
<b>Total</b>	<b>1 284 596,78</b>	<b>438 718,91</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

## **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Autres produits d'activité annexe et prestations de services</b>	513,01	546,40
<b>Transfert de charges</b>	22 570,74	12 386,23
<b>Produits exceptionnels</b>	4 283,77	13 448,10
<b>Total</b>	<b>27 367,52</b>	<b>26 380,73</b>

## **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00
Reprises sur provisions pour risques et charges	0,00	33 950,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>33 950,00</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	1 904,51	45 857,99
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	4 500,00	500,00
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 404,51</b>	<b>46 357,99</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance générale comptable.

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie, depuis le 01 janvier 2021, en tenant compte des m2 du local unique Blvd Roosevelt, et de l'importance des missions sociales dans chaque pièce du local. Cette méthode gardera un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 18 mars 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	29 012,59	6 786,94	5 641,23	41 440,76
Assurance	4 062,56	48,49	1 167,28	5 278,33
Electricité et eau	6 857,26	82,61	1 321,91	8 261,78
Téléphone	3 236,86	28,28	1 057,69	4 322,83
Affranchissement	15 396,96	3 271,62	3 119,90	21 788,48
Entretien bien immobilier	17 554,46	211,49	4 873,58	22 639,53
Maintenance	3 538,04	72,49	4 656,11	8 266,64
<b>Total</b>	<b>79 658,73</b>	<b>10 501,92</b>	<b>21 837,70</b>	<b>111 998,35</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Actions pour les malades	287 129,18	279 186,08
Actions d'information, de prévention et de dépistage	119 192,15	116 165,52
Actions de formation	6 432,91	10 948,43
Actions de recherche	50 486,42	34 476,09
Actions de société et politique de santé	17 691,32	20 166,05
Frais d'appel aux dons et legs	9 705,84	19 347,92
Frais de fonctionnement (dont communication)	141 758,72	134 119,19
<b>Total</b>	<b>632 396,54</b>	<b>614 409,28</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	827 985,39	818 020,04
Actions d'information, prévention,dépistage	178 358,44	161 931,56
Actions de formation	10 085,33	13 243,51
Actions de recherche	82 696,02	72 464,28
Actions autres	24 533,92	23 790,20
<b>Total</b>	<b>1 123 659,10</b>	<b>1 089 449,59</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	100 440,00	30 600,00
Actions d'information, prévention,dépistage	1 000,00	
Actions de formation		
Actions de recherche	469 428,42	519 456,37
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>570 868,42</b>	<b>550 056,37</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication externe	105 008,62	92 589,65
Frais de gestion	146 958,84	134 160,92
Impôts et taxes	8 415,90	11 691,32
Cotisation statutaire 10%	21 786,86	19 651,38
Charges financières	8 926,88	9 344,23
Dotations aux amortissements	9 533,20	10 738,73
Charges exceptionnelles	0,00	210,00
<b>Total</b>	<b>300 630,30</b>	<b>278 386,23</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	29 615,25	31 483,80
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>29 615,25</b>	<b>31 483,80</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	37 095,07	38 264,51
<b>Total</b>		<b>37 095,07</b>	<b>38 264,51</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	443,63										443,63
Variation de stock											0,00
Autres achats et charges externes	360 439,08				196 404,07		105 609,12				662 452,27
Aides financières	153 986,92	570 868,42									724 855,34
Impôts, taxes et versement assimilés	26 895,50				851,68		10 887,59				38 634,77
Salaires et traitements	348 115,99				3 981,67		99 755,72				451 853,38
Charges sociales	133 382,65				2 645,59		41 201,32				177 229,56
Doations aux amortissements et dépréciations	55 753,62				555,96		14 934,16	12 045,00			83 288,74
Dotations aux prévisions											0,00
Reports en fonds dédiés									29 615,25		29 615,25
Autres charges	43 573,71				15 331,49		21 807,83				80 713,03
Charges financières							6 284,56				6 284,56
Charges exceptionnelles	1 068,00						150,00				1 218,00
Participations des salariés aux résultats											0,00
Impôt sur les bénéfices											0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 123 659,10</b>	<b>570 868,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>219 770,46</b>	<b>0,00</b>	<b>300 630,30</b>	<b>12 045,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 615,25</b>	<b>2 256 588,53</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	17 430,73		17 001,63	2 662,71	37 095,07
<b>TOTAL</b>	<b>17 430,73</b>	<b>0,00</b>	<b>17 001,63</b>	<b>2 662,71</b>	<b>37 095,07</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	5 585,40
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>5 585,40</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Ecart budget prévision/réel subventions recherche	1 721,77
→ Annulation chèques sup à 1 an non décaissés	450,00
<b>Total</b>	<b>2 171,77</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>033 - COMITÉ DE LA GIRONDE</b>	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 455 706,40</b>	<b>1 449 132,77</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>1 455 706,40</i>	<i>1 449 132,77</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>884 837,98</i>	<i>899 076,40</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	599 155,63	640 939,59
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	169 440,81	149 094,06
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	10 018,76	12 886,16
Actions de société et politique de santé	24 390,03	23 776,26
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	81 832,75	72 380,33
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>570 868,42</i>	<i>550 056,37</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	100 440,00	30 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	1 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	469 428,42	519 456,37
<i>Programmes nationaux</i>	<i>226 428,42</i>	<i>366 173,95</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>213 000,00</i>	<i>153 282,42</i>
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS</b>	<b>212 812,06</b>	<b>191 944,39</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>212 812,06</i>	<i>191 944,39</i>
Frais d'appel de dons	178 342,86	157 961,70
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	34 469,20	33 982,69
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes		
Activités de récupérations		

<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>295 404,74</b>	<b>272 475,44</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>	<b>105 008,62</b>	<b>92 150,69</b>
Frais d'information et de communication externe	105 008,62	92 150,69
Frais d'information et de communication interne		
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>	<b>171 936,04</b>	<b>160 241,79</b>
Frais de gestion	141 733,28	128 899,09
Formation administrative		
Impôts et taxes	8 415,90	11 691,32
Cotisation statutaire 10%	21 786,86	19 651,38
<b>3.3 Autres charges</b>	<b>18 460,08</b>	<b>20 082,96</b>
Charges financières	8 926,88	9 344,23
Dotations aux amortissements	9 533,20	10 738,73
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 963 923,20</b>	<b>1 913 552,60</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>12 045,00</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>331 059,09</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 307 027,29</b>	<b>1 913 552,60</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>17 430,73</b>	<b>18 044,19</b>
Réalisées en France	17 430,73	18 044,19
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 001,63</b>	<b>13 921,56</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 662,71</b>	<b>6 298,76</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 095,07</b>	<b>38 264,51</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

**RESSOURCES PAR ORIGINE CER**
**RESSOURCES DE L'EXERCICE**

	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-1 621 249,69</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-74 616,00	-77 568,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-947 814,51	-1 045 097,37
Dons manuels non affectés	-919 930,86	-1 000 141,26
Dons manuels affectés	-15 688,30	-25 444,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-12 195,35	-19 512,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 284 596,78	-498 584,32
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-19 026,71	-11 493,77
Prestations et autres ventes	-974,40	
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-21 683,21	-22 751,40
Autres produits affectés		
Produits financiers	-18 646,67	-5 517,81
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-1 224 265,79	-458 821,34
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-33 950,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-1 655 199,69</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-258 352,91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-2 307 027,29</b>	<b>-1 913 552,60</b>

<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 558 818,14</b>	<b>2 773 147,12</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	331 059,09	-258 352,91
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	70 254,94	44 023,93
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 960 132,17</b>	<b>2 558 818,14</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-38 264,51</b>
<i>Bénévolat</i>	-37 095,07	-38 264,51
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Dons en nature</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>-37 095,07</b>	<b>-38 264,51</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009		0,00					
2010		0,00					
2011		0,00					
2012		0,00					
2013		0,00					
2014		0,00					
2015		0,00					
2016		0,00					
2017		0,00					
2018		0,00					
2019		945 948,40				42 285,61	42 285,61
2020		232 479,96				13 872,41	13 872,41
2021		28 525,55				6 679,40	6 679,40
2022		40 109,50				8 275,40	8 275,40
2023					988,80	130,92	130,92
<b>Total</b>		<b>1 247 063,41</b>			<b>988,80</b>	<b>71 243,74</b>	<b>71 243,74</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	17			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	9	389	0,24	6 721,92
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	120	1 757,70	1,07	30 373,15
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>2 146,70</b>	<b>1,31</b>	<b>37 095,07</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	12	19 923	10,95
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>19 923</b>	<b>10,95</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	547,04
6257 - Réceptions	Restauration	0,00
	<b>Total</b>	<b>547,04</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9 327 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.